

# CHARTRE HANDICAP

My English Sister PRO soutient l'inclusion et la prise en charge des personnes en situation de handicap dans le cadre de la formation proposée par le biais des engagements suivants :

1. Accueillir et écouter les demandes des personnes en situation de handicap sans discrimination
2. Prendre en compte leurs besoins spécifiques en :
  - a. Annonçant d'emblée l'accessibilité effective de la formation sur le livret d'accueil et le questionnaire d'analyse des besoins : accessible après étude au cas par cas avec le référent handicap
  - b. Adaptant notre méthodologie d'intervention, autant que faire se peut,
  - c. Sensibilisant toute l'équipe pédagogique, technique et administrative sur les questions relatives à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Les cours d'anglais avec My English Sister PRO sont accessibles aux salariés handicapés moteurs, malvoyants, aveugles, malentendants et sourds. Chaque handicap est étudié individuellement de sorte que MES PRO soit sûr de répondre aux besoins précis du stagiaire. My English Sister PRO travaillera en collaboration étroite avec le stagiaire et son entourage professionnel et/ou privé pour mieux comprendre les spécificités de son handicap. Tout le matériel pédagogique nécessaire à la formation est évidemment adapté. Voici les actions mises en place afin de proposer des cours adaptés au handicap des stagiaires.

- **Formation pour salarié handicapé moteur :** Le stagiaire en situation de handicap moteur effectue son cours à distance, à son poste de travail ou à son domicile. Le matériel de stage est proposé intégralement en version électronique pour éviter la manutention de livres et de CD/DVD.
- **Formation pour salarié malvoyant :** Les notes de cours sont envoyées de façon électronique qui permet une lecture en mode loupe (le stagiaire peut adapter la taille du texte à son handicap). L'audio du cours sera également enregistré et envoyé par mail.
- **Formation pour salarié aveugle :** Le travail est exclusivement à l'oral. Les notes de cours peuvent être enregistrées après le cours et envoyées par mail.
- **Formation pour salarié malentendant :** Si les cours ont lieu à distance, l'utilisation d'une « messagerie instantanée » sur des logiciels tels que Zoom ou Skype pendant le cours peuvent faciliter la compréhension en complément de l'écrit.
- **Formation pour salarié sourd :** Les cours se font exclusivement à l'écrit avec une trace écrite partagée avec le stagiaire en fin de chaque cours.